

Stage sur les ouvrages hydrauliques dans le cadre de la GEMAPI

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (*SBCDol*) est une structure qui porte le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et le Contrat Territorial au Nord du département de l'Ille-et-Vilaine.

Le SBCDol a été créé au 1^{er} janvier 2011 en tant que syndicat intercommunal, avec à son bord 33 communes adhérentes, afin d'assurer le portage de la Commission Locale de l'Eau (*CLE*) chargée d'élaborer, de suivre et de mettre en œuvre le SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne. Le 1^{er} janvier 2018 le SBCDol est devenu syndicat mixte fermé auquel adhèrent 3 EPCI à fiscalité propre : Saint Malo Agglomération, la Communauté de communes du pays de Dol et celle de la Bretagne Romantique (soit 39 communes).

Au 1^{er} janvier 2019, Ces 3 EPCI ont transféré la compétence GEMAPI au SBCDol. Celui-ci exerce une compétence de gestion des inondations par débordement de cours d'eau sur sa partie amont, nommée « le Terrain » et sur laquelle des ouvrages de régulation des crues sont présents.

Au minimum, deux aménagements hydrauliques sont répertoriés avec plusieurs ouvrages les composant.

La bonne réalisation de cette compétence passe par une vision éclairée de la situation, tant administrative, technique que réglementaire.



Missions principales

Au sein du pôle technique, et sous la supervision du technicien animateur de bassins versants, le stagiaire aura pour missions :

- Réalisation d'un bilan législatif sur l'Item n°5 de la GEMAPI (textes actuels et ceux étendus),
- Enquêtes de terrain sur la présence d'ouvrages liés au débordement de cours d'eau,
- Enquêtes auprès des communes pour recueillir toutes informations liées à la gestion d'un aménagement conduisant à réduire/gérer le risque inondation,
- Numérisation des archives disponibles,
- Compilation des données d'ouvrages dans un rapport technique et une base de données,
- Présentation des ouvrages et de la compétence dans un document vulgarisé

En fonction du temps de réalisation de la mission principale :

- Proposition d'un **procès-verbal type** de régularisation des ouvrages suite à la GEMAPI et au transfert de compétence,
- Proposition de **conventions** de gestion d'ouvrage(s) entre le Syndicat et un/les EPCI(s),
- Réalisation d'un **cahier des charges** pour une prestation d'aide à la réalisation d'un CCTP pour la réalisation d'Etudes de Danger sur les Aménagements hydrauliques du Territoire.

Missions secondaires

- Aide auprès du technicien rivière dans la conduite de projet de restauration de cours d'eau,
- Photographies et valorisation du territoire.

Conditions de travail

- Stage de deux mois à organiser entre avril et septembre 2021
- Lieu de stage : siège social du SBCDol - 1 avenue de la Baie – Parc d’Activités Les Rolandières – 35120 DOL-DE-BRETAGNE
- Voiture de service à partager avec l’équipe
- Ordinateur portable
- Bureau partagé avec le technicien rivière

Modalités de candidature

- Date limite de candidature : 15 mars 2021
- Lettre de motivation + CV adressé à Mr le Président du SBCDol à compta-rh@sage-dol.fr
- Les candidatures retenues feront l’objet d’un entretien à Dol-de-Bretagne (possibilité de visio-conférence pour les candidats éloignés ou selon les normes sanitaires)

Formation :

Etudiant en Master 1 ou 2 dans le domaine de l’environnement, des risques naturels ou de l’aménagement du territoire.

Compétences requises/qualités personnelles

- Force de proposition
- Maîtrise des outils bureautiques
- Sens de l’initiative
- Aisance relationnelle et rédactionnelle
- Esprit d’analyse et de synthèse
- Permis B
- Savoir nager